

A1.5.2 Les adjectifs possessifs



Accorder les pronoms possessifs.

1. Les pronoms possessifs s'accordent en genre (masculin/féminin) et en nombre (singulier/pluriel) en fonction du nom de l'objet, pas de celui qui le possède. (ex : "mon père", "ta mère", "ses cousins")

Personne	Singulier	Féminin	Pluriel
Je	Mon	Ma	Mes
Tu	Ton	Ta	Tes
Il / Elle / On	Son	Sa	Ses
Nous	Notre	Notre	Nos
Vous	Votre	Votre	Vos
Ils / Elles	Leur	Leur	Leurs

1. Traduire et choisir la bonne réponse

- Voici _____ mari Paul et _____ fille Zoé.
a. ma / mon b. notre / notre c. mon / ma d. son / sa
- _____ parents habitent à Paris ou à Lyon ?
a. Ton b. Tes c. Vos d. Ses
- Mon oncle arrive avec _____ enfants pour le dîner.
a. nos b. leurs c. tes d. ses
- Voici _____ appartement et _____ chambres sont au fond du couloir.
a. notre / vos b. notre / votre c. nos / vos d. nos / leurs

1. *mon / ma* 2. *Tes* 3. *ses* 4. *notre / vos*

2. Réécrivez les phrases (QR: IA+)



- (mon) C'est le prénom de moi.

- (ton) Voici le mari de toi.

- (sa) La sœur de elle habite à Lyon.

- (nos) Les enfants de nous sont en vacances.

- (votre) Je cherche le numéro de téléphone de vous.

6. (leurs) Ce sont les collègues de elles.
